

LA FONDATION POUR L'AVANCEMENT DU DROIT AU NOUVEAU-BRUNSWICK

68, rue Avonlea, Fredericton, N.-B. E3C 1N8

Lettre de l'avocat au dépositaire (FD-1)

Au directeur(trice) : Institution financière: _____

Succursale: _____

Adresse: _____

**Objet : LA FONDATION POUR L'AVANCEMENT DU DROIT AU NOUVEAU-BRUNSWICK
et le compte no. _____**

Monsieur ou Madame,

Conformément à la Partie I5 (95 -101), de la Loi de 1996 sur le Barreau et jusqu'à ce qu'avis contraire vous soit donné, le soussigné vous ordonne ce qui suit:

1. de maintenir ce compte sous forme de compte en fiducie collectif, de calculer et de payer les intérêts selon les modalités convenues entre LA FONDATION POUR L'AVANCEMENT DU DROIT AU NOUVEAU-BRUNSWICK et votre institution;
2. d'informer **LA FONDATION POUR L'AVANCEMENT DU DROIT AU NOUVEAU-BRUNSWICK, au 68, rue Avonlea, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 1N8**, lorsque chaque versement est effectué, en indiquant le montant dudit versement, le solde applicable, le ou les taux d'intérêt utilisés et le montant des frais d'administration déduits, s'il y a lieu, en plus d'un état de compte dans le cas de tout découvert.

Fait le _____ 20__

(Nom du cabinet ou de la personne au nom de laquelle ce compte est établi)

(Adresse)

(Signature)

À noter : Un formulaire séparé doit être complété pour chaque compte en fiducie.

ATTENTION : Faites parvenir une photocopie du formulaire complété à la Fondation